

Emploi, chômage, population active en 2016

Accélération de l'emploi et confirmation de la baisse du chômage

Au cours de l'année 2016, le nombre de personnes en emploi s'est accru de 255 000 en France (hors Mayotte). 205 000 emplois salariés, dont 82 000 dans l'intérim, ont été créés en net dans les secteurs marchands non agricoles, contre un maximum de 108 000 pour les années 2008 à 2015. Après la prise en compte des intérimaires dans le secteur où ils travaillent, l'emploi a stoppé sa baisse dans l'industrie et la construction et a connu sa plus forte hausse depuis 2007 dans le tertiaire marchand. Le nombre d'emplois aidés est resté stable en 2016, ne contribuant pas à la hausse de l'emploi total.

Entre les 4^{es} trimestres 2015 et 2016, le taux de chômage a diminué de 0,2 point en métropole, soit un rythme identique à l'année précédente. Cette baisse bénéficie aux hommes (-0,6 point), pour lesquels il avait plus augmenté, mais pas aux femmes (+0,1 point). Le taux de chômage s'établit en fin d'année à 9,7 % en métropole et 10,0 % en France. Fin 2016, 2,8 millions de personnes sont au chômage en métropole, et 1,5 million de personnes appartiennent au halo autour du chômage : sans emploi, elles souhaitent travailler, mais n'ont pas fait de démarche de recherche ou ne sont pas disponibles pour travailler. En 2016, le nombre de chômeurs au sens du BIT a baissé de 51 000, tandis que le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A a reculé de 106 000 pour s'établir à 3,5 millions au 4^e trimestre.

La population active a continué de s'accroître en 2016. Elle a augmenté de 196 000 personnes en France, soit sensiblement plus qu'au cours des trois années précédentes. Cette hausse est portée par les seniors, avec +212 000 actifs de 50 ans ou plus en 2016, principalement en raison d'une hausse de leur taux d'activité.

L'emploi : 255 000 créations nettes en 2016

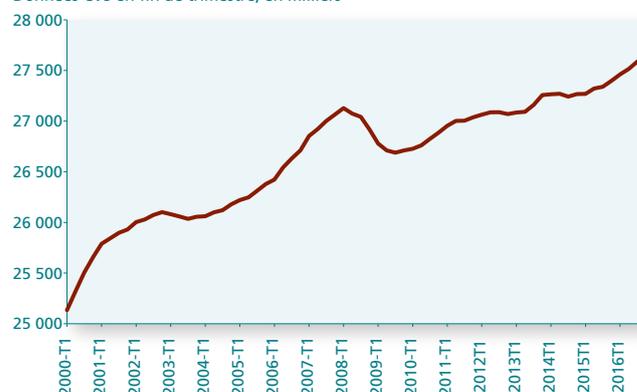
En France (hors Mayotte) (1), les créations nettes d'emploi (encadré 1) se sont poursuivies en 2016, en accélérant par rapport à l'année précédente (+255 000, après +131 000 en 2015) (tableau 1). Il s'agit de la plus forte augmentation de l'emploi total enregistrée depuis 2007 (+354 000 cette année-là). Fin 2016, 27,7 millions de personnes sont en emploi, soit 588 000 de plus que le niveau atteint fin 2007 (graphique 1) [1].

L'emploi salarié marchand non agricole accélère

Le dynamisme des créations nettes d'emploi total en 2016 tient principalement à l'accélération de l'emploi salarié marchand non agricole (+205 000, après +108 000 en 2015) (2). Celle-ci repose en premier lieu sur la bonne orientation de l'emploi dans le secteur tertiaire marchand y compris intérim (+237 000, après +174 000 en

Graphique 1
Évolution de l'emploi total de 2000 à 2016

Données CVS en fin de trimestre, en milliers



Champ : personnes en emploi en France hors Mayotte (emploi au lieu de travail).

Source : Insee, estimations d'emploi ; en 2016, prévision d'emploi pour les non-salariés.

(1) L'ensemble des chiffres concernant les volumes d'emploi portent sur l'ensemble du territoire (France métropolitaine et DOM), à l'exception de Mayotte.

(2) Au cours du 1^{er} trimestre 2017, il y a eu 76 000 créations nettes d'emplois salariés dans les secteurs marchands non agricoles.

2015). Hors intérim, l'emploi tertiaire marchand accélère également, mais de façon un peu moins marquée (+155 000 après +120 000), tandis que les destructions nettes d'emploi dans l'industrie et la construction ralentissent (respectivement -21 000 et -12 000 après -34 000 et -31 000) [2].

La hausse de l'emploi salarié se poursuit dans le tertiaire non marchand (+49 000 après +31 000). L'emploi non salarié continuerait de baisser très légèrement (-4 000 après -9 000).

L'intérim est dynamique au second semestre

L'emploi intérimaire a contribué à l'accélération de l'emploi total (+82 000 en 2016 après +54 000 en 2015) (3). L'essentiel de la hausse s'est fait au second semestre (+70 000). Depuis 2001, seule l'année 2010 a connu une progression plus importante (+96 000), mais elle faisait suite à la chute de l'intérim au plus fort de la crise (-230 000 intérimaires entre début 2008 et mi-2009). Fin 2016, le nombre d'intérimaires est de 671 000 [3], proche de son maximum de début 2007 (691 000) (graphique 2).

En termes de secteurs utilisateurs, la progression de l'intérim concerne, comme en 2015, à la fois l'industrie, la construction et les services. Fin 2016, on dénombre ainsi 24 000 intérimaires supplémentaires dans l'industrie (285 000 personnes, soit 8 % des emplois industriels), 15 000 dans la construction (123 000 personnes, soit 8 % des emplois de la construction) et 41 000 dans le tertiaire marchand (247 000 personnes, soit 2 % des emplois du secteur) (4).

L'emploi dans l'industrie et la construction, en tenant compte de l'intérim, a stoppé sa baisse

La prise en compte des intérimaires dans le secteur où ils sont affectés (et non pas dans celui de l'intérim qui les emploie) conduit à une légère augmentation de l'emploi salarié dans l'industrie en 2016 (+3 000) alors qu'il était systématiquement orienté à la baisse depuis 2000, et, pour la première fois depuis 2011, à une légère progression de l'emploi dans la construction (+4 000). La progression du nombre d'intérimaires travaillant dans le tertiaire marchand a contribué à l'accélération de l'emploi salarié dans ce secteur en 2016 : +196 000 emplois, contre +141 000 en 2015, soit la plus forte hausse depuis 2007.

Les gains de productivité restent faibles

La valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles ayant légèrement moins augmenté que l'emploi sur l'ensemble de l'année 2016 (respectivement +1,2 % et +1,3 %), la productivité apparente par tête a diminué (graphique 3). Cette baisse a toutefois été de faible ampleur, de même que les gains de productivité enregistrés depuis 2011 ne

Tableau 1
Évolution de l'emploi total

Données CVS en fin d'année et fin de trimestre, en milliers

	Niveau	Glissement annuel			Glissement trimestriel			
		Fin 2016	2014	2015	2016	2016		
					T1	T2	T3	T4
Emploi total	27 653	10	131	255	64	54	72	65
Salariés agricoles	301	4	2	5	1	2	3	0
Emploi salarié du secteur marchand non agricole	16 483	-40	108	205	52	36	57	60
Dont : Industrie.....	3 147	-34	-34	-21	-7	-9	-2	-4
Construction.....	1 334	-47	-31	-12	-4	-2	-3	-3
Tertiaire marchand.....	12 003	41	174	237	62	47	62	67
dont : intérim.....	671	-1	54	82	7	6	28	42
Emploi salarié tertiaire non marchand	8 058	52	31	49	12	18	14	6
Emploi non salarié	2 811	-6	-9	-4	-1	-1	-1	-1

Remarque : les estimations 2016 seront revues en septembre 2017 ; pour des raisons d'arrondis, la somme des termes peut légèrement différer du total affiché.

Lecture : 27 653 000 personnes occupaient un emploi fin 2016 ; on en compte 255 000 de plus que fin 2015 ; au cours du 4^e trimestre 2016, les créations nettes d'emploi atteignent 65 000 personnes.

Champ : personnes en emploi en France hors Mayotte (emploi au lieu de travail).

Source : Insee, estimations d'emploi pour 2014 et 2015 et pour l'emploi salarié de 2016 ; prévision d'emploi pour l'emploi non-salariés de 2016.

Graphique 2
Nombre d'intérimaires en fin de trimestre

Données en fin de trimestre CVS, en milliers

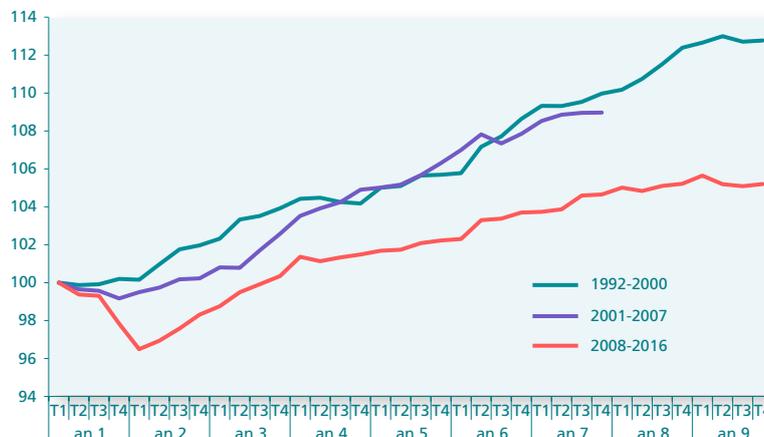


Champ : personnes en emploi en France hors Mayotte (emploi au lieu de travail).

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Graphique 3
Évolution de la productivité apparente par tête dans les secteurs marchands non agricoles à la suite des crises de 1992-1993, 2001-2002 et 2008-2009

Indices trimestriels, base 100 aux 1^{ers} trimestres 1992, 2001 et 2008, données CVS



Concept : productivité par tête = valeur ajoutée / personnes en emploi.

Lecture : la productivité par tête a baissé de 3,5 % entre les 1^{ers} trimestres 2008 et 2009.

Champ : secteurs marchands non agricoles, France hors Mayotte, emploi au lieu de travail.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, estimations d'emploi.

(3) Au cours du 1^{er} trimestre 2017, le nombre d'intérimaires a augmenté de 17 000.

(4) Fin 2016, on compte par ailleurs 3 000 intérimaires dans le secteur agricole (1 % de l'emploi du secteur) et 15 000 dans le tertiaire non marchand (0,2 %).

sont pas très élevés (+0,0 % en 2016 et +0,8 % par an en moyenne de fin 2010 à fin 2016). En 2008, la baisse de l'emploi avait par ailleurs été moindre que ce que l'on pouvait attendre compte tenu du lien entre activité et emploi observé lors des crises précédentes (2001-2002 et 1992-1993) [4]. Au total, de début 2008 à fin 2016, les gains de productivité par tête dans les secteurs marchands non agricoles n'ont été que de 5,2 %, contre 12,8 % entre début 1992 et fin 2000, et 9,10 % entre début 2001 et fin 2007.

Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés baisse

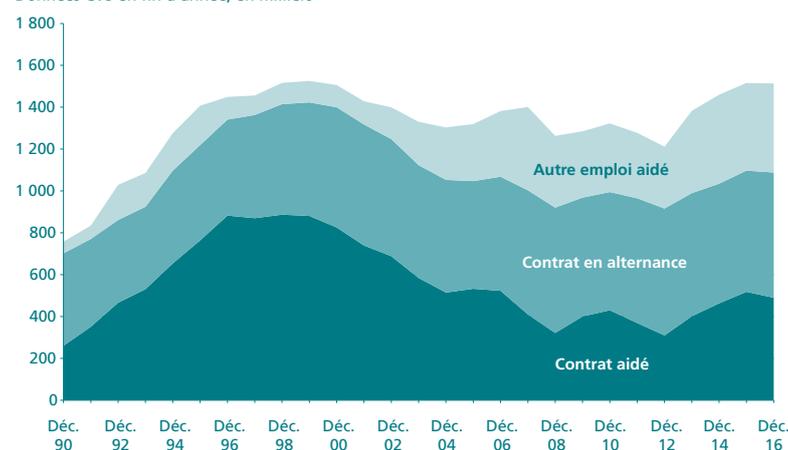
Fin 2016, environ 1,5 million de personnes occupaient un emploi aidé en France métropolitaine (tableau 2), c'est-à-dire un emploi bénéficiant d'une aide publique, hors allègements généraux et dispositifs sectoriels [5]. C'est le même volume que fin 2015 et un niveau proche du pic atteint en 1999 (graphique 4). En 2016, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés – contrat unique d'insertion (CUI), d'emploi d'avenir ou d'emploi dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) – a baissé. Le nombre de contrats en alternance a augmenté pour la deuxième année consécutive. Le nombre de bénéficiaires d'autres formes d'emplois aidés a augmenté lui aussi, tiré par les bénéficiaires d'exonérations de cotisations chômage pour l'embauche de jeunes en CDI et de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise.

Les contrats aidés, dérogatoires au droit commun, sont directement pilotés par les pouvoirs publics, qui définissent chaque année les crédits alloués, les publics ciblés ainsi que les objectifs d'embauches. En 2016, 654 000 embauches, en contrat initial ou en reconduction, ont été réalisées, soit 2,3 % de plus qu'en 2015. Cette hausse est due à des recrutements plus nombreux autorisés en CUI-CAE (secteur non marchand) et dans les structures de l'IAE. Par contre, les recrutements en CUI-CIE (secteur marchand) et en emploi d'avenir sont en baisse.

Graphique 4

Évolution des effectifs en emploi aidé depuis 1990

Données CVS en fin d'année, en milliers



Contrat aidé : TUC, CES, CEC, CEV, Emploi jeune, CAE, CAV, CUI-CAE, Emploi d'avenir, CRE, CIE, conventions de coopération, aide dégressive à l'employeur, nouveau CIE, CI-RMA, CUI-CIE, contrat dans les structures de l'IAE ;

Contrat en alternance : Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Contrat de qualification, Contrat de réinsertion en alternance, Contrat d'adaptation, Contrat d'orientation, PACTE ;

Autre emploi aidé : exonérations zonées (exo. embauche d'un second ou troisième salarié, ZRR, OIG en ZRR, ZRU, ZFU, ZRD, BER), dispositifs d'aide à l'embauche des jeunes (exonération jeune sans qualification, exonération sur les embauches de jeunes en CDI, Aide au premier emploi des jeunes, Contrat jeune en entreprise, Contrat de génération), accompagnement des restructurations (Aide au passage à mi-temps, Aide au passage à temps partiel, Allocation temporaire dégressive), aides aux chômeurs créateurs d'entreprise (Fonds départemental d'initiative jeune, ACCRE)

Champ : France métropolitaine.

Sources : ASP, Acoff, Dares ; traitement Dares.

Compte tenu de l'évolution de ces embauches et de la durée des contrats, le nombre de bénéficiaires de CUI-CAE en fin d'année a augmenté de 7,0 % en 2016. Le nombre de bénéficiaires des structures de l'IAE a été stable. Le dispositif des emplois d'avenir, mis en place en novembre 2012, a achevé sa montée en charge en 2015 ; en 2016, le nombre de bénéficiaires a ainsi diminué fortement (-19,3 %) en raison de recrutements moins nombreux et de l'arrivée à terme des premiers contrats arrivant à 3 ans, durée préconisée pour les jeunes entrant en emploi d'avenir. Le nombre de bénéficiaires de CUI-CIE a lui aussi diminué (-33,0 %) en raison de recrutements moins nombreux en 2016, en ralentissement dès le 2^e trimestre.

Tableau 2

Évolution des embauches et du nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé

Données CVS pour le nombre de bénéficiaires et brutes pour les embauches, en milliers

	Embauches semestrielles						Nombre de bénéficiaires							
	2015	Dont :		2016	Dont :		Niveau de fin d'année			Glissement semestriel				
		S1	S2		S1	S2	2014	2015	2016	2015 S1	2015 S2	2016 S1	2016 S2	
Contrat aidé	639	287	352	654	332	321	463	518	490	36	19	24	-53	
CUI-CAE	250	102	148	274	122	151	201	208	223	5	3	17	-2	
CUI-CIE	92	40	51	79	59	21	30	62	41	15	16	11	-32	
Emploi d'avenir	77	35	42	68	35	34	112	120	97	7	1	-5	-18	
Insertion par l'activité économique	220	110	110	232	117	116	120	128	129	9	-1	1	0	
Contrat en alternance	462	79	383	478	83	395	571	579	598	-2	9	1	18	
Contrats d'apprentissage	278	35	244	285	37	247	386	384	393	-4	3	-1	9	
Contrat de professionnalisation	183	44	139	193	46	148	186	194	206	2	7	2	9	
Autre emploi aidé	841	412	429	957	473	484	425	419	426	-6	0	11	-5	
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté	8	4	4	5	3	2	62	51	40	-9	-2	-7	-4	
Contrat de génération	15	6	8	12	5	7	27	33	28	3	3	-2	-3	
Autres dispositifs ciblés sur une catégorie de salariés*	645	306	339	757	365	392	132	144	160	7	5	16	0	
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	174	95	78	183	100	82	204	191	197	-7	-6	5	2	
Ensemble des emplois aidés	1 942	778	1 164	2 089	889	1 200	1 460	1 516	1 514	28	28	37	-39	

* Exonération de cotisations chômage pour l'embauche de jeunes en CDI (575 000 entrées en 2016) et accompagnement des restructurations (allocation temporaire dégressive, 2 000 entrées en 2016).

Concept : les embauches correspondent aux entrées totales dans les dispositifs (entrées initiales + reconductions de contrats).

Champ : France métropolitaine.

Sources : Agence de service et de paiement (ASP), Acoff, Dares ; traitement Dares.

Or, ces contrats durent moins d'un an, accélérant la baisse du nombre de bénéficiaires en fin d'année. Malgré des recrutements en hausse en 2016, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés a baissé de 5,4 % en 2016.

Depuis le 2^e semestre 2015, les embauches en contrats d'apprentissage remontent, notamment grâce à celles d'apprentis mineurs, pour lesquelles les employeurs bénéficient de l'aide « TPE jeunes apprentis », et au développement de l'apprentissage dans le secteur public. Au total, le nombre d'apprentis a augmenté de 2,1 % en 2016. Le nombre de contrats de professionnalisation est en constante augmentation depuis le 2^e semestre 2014 (+5,7 % en 2016). 598 000 personnes bénéficient d'un contrat en alternance fin 2016, soit 3,3 % de plus que fin 2015.

Outre ces contrats spécifiques, les mesures ciblées de politique de l'emploi sont principalement des aides aux chômeurs créateurs d'entreprise (197 000 bénéficiaires fin 2016, en hausse de 3,3 %) et des aides pour l'embauche de jeunes en CDI. Celles-ci recouvrent l'exonération de cotisations chômage, mise en place en 2013, qui concerne 156 000 jeunes environ fin 2016, et le contrat de génération, dont le nombre de bénéficiaires a baissé en 2016 et atteint 28 000 fin décembre. Les dispositifs ciblés sur les territoires en difficulté (ZFU, ZRR, ZRD, etc.) sont en extinction, et le nombre de salariés bénéficiaires en constante diminution.

Les emplois aidés ont un impact à court terme sur l'emploi et le chômage dans la mesure où une partie des embauches n'aurait pas eu lieu sans l'aide de l'État. L'impact en termes de créations nettes d'emploi dans l'économie et, par conséquent, de diminution du nombre de demandeurs d'emploi, varie d'un dispositif à l'autre selon l'ampleur supposée des « effets d'aubaines ». Les estimations réalisées (5) suggèrent que la hausse récente du nombre de bénéficiaires d'emplois aidés aurait permis la création nette de 15 000 emplois en 2015, mais entraîné la suppression de 2 000 emplois en 2016. Les emplois aidés auraient permis de réduire le nombre de demandeurs d'emploi d'environ 13 000 en 2015 et de 4 000 en 2016 (6).

Le taux d'emploi des hommes de 15-64 ans augmente

Le taux d'emploi des 15-64 ans s'établit à 64,7 % au 4^e trimestre 2016 en France métropolitaine selon les concepts du Bureau international du travail (BIT), soit 0,3 point de plus que fin 2015 (tableau 3, encadré 1). Celui des hommes a augmenté (+0,5 point), alors que celui des femmes est resté stable sur un an. Depuis fin 2009, le taux d'emploi a augmenté de 0,9 point, alors qu'il avait diminué de 1,2 point entre début 2008 et fin 2009.

Tableau 3
Taux d'emploi par sexe et âge

Données CVS en moyenne trimestrielle, en %

	2008 T1	2009 T4	2015 T3	2015 T4	2016			
					T1	T2	T3	T4
Ensemble								
15-64 ans	65,0	63,8	64,3	64,4	64,6	64,7	64,6	64,7
15-24 ans	32,0	30,0	28,4	28,5	28,3	28,6	27,6	28,5
25-49 ans	83,6	82,0	79,9	80,1	80,2	80,2	80,4	80,1
50-64 ans	53,1	53,3	59,9	59,9	60,4	60,5	60,7	60,8
Hommes								
15-64 ans	69,7	68,0	67,5	67,6	67,8	68,0	68,0	68,1
15-24 ans	35,1	32,6	30,1	30,4	30,4	30,6	29,4	30,4
25-49 ans	89,7	87,3	84,1	84,2	84,5	84,8	85,3	85,1
50-64 ans	56,6	57,0	62,6	62,6	63,0	63,0	63,0	63,1
Femmes								
15-64 ans	60,4	59,7	61,3	61,3	61,4	61,5	61,3	61,3
15-24 ans	28,9	27,5	26,7	26,6	26,2	26,7	25,6	26,5
25-49 ans	77,8	76,9	75,8	76,0	76,0	75,8	75,6	75,3
50-64 ans	49,7	49,8	57,4	57,3	57,9	58,1	58,6	58,6

Note : les 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009 sont des points bas (2008-T1) ou hauts (2009-T4) du cycle conjoncturel du taux d'emploi.

Concepts : actifs occupés au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête.

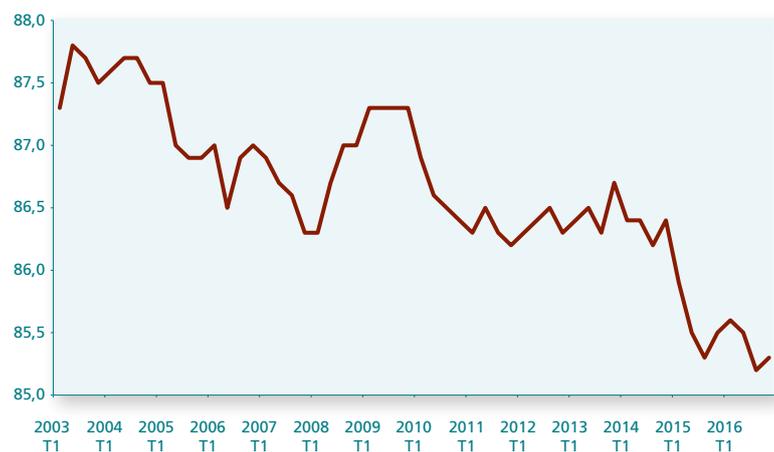
Lecture : au 4^e trimestre 2016, 64,7 % des 15-64 ans sont en emploi.

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans à 64 ans de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2008-2016.

Graphique 5
Part des emplois à durée indéterminée dans l'emploi salarié

Données CVS en moyenne trimestrielle, en % du nombre de personnes en emploi salarié



Concepts : activité au sens du BIT ; les emplois à durée indéterminée correspondent aux CDI du secteur privé ou des entreprises publiques, ainsi qu'aux titulaires ou contractuels en CDI de la fonction publique.

Lecture : au 4^e trimestre 2016, 85,3 % des personnes occupant un emploi salarié sont en emploi à durée indéterminée.

Champ : actifs occupés en emploi salarié des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2016.

Le taux d'emploi des 15-24 ans a été stable sur un an. Il s'établit à 28,5 % fin 2016, après avoir baissé de 3,5 points entre début 2008 et fin 2015. Le taux d'emploi des 25-49 ans atteint 80,1 % au 4^e trimestre 2016, comme un an auparavant. La hausse du taux d'emploi concerne donc les 50-64 ans : leur taux d'emploi s'accroît de 0,9 point sur un an, s'établissant à 60,8 % fin 2016. Depuis fin 2009, le taux d'emploi des 50-64 ans a augmenté de 7,7 points, en raison notamment du recul des âges effectifs de départ à la retraite.

(5) L'estimation des effets à court terme sur l'emploi repose sur le lien entre l'emploi et le coût du travail. Pour les mesures du secteur marchand, ce lien est appréhendé à travers des estimations économétriques de l'élasticité de la demande de travail à son coût [6] et les effets sur l'emploi d'un dispositif sont d'autant plus élevés que les aides sont importantes. Pour les mesures du secteur non marchand, l'élasticité retenue est de 1 : un contrat aidé pris en charge à 70 % induira donc 0,7 création nette d'emploi à court terme.

(6) Pour chaque dispositif, les effets des dispositifs sur la variation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A sont mécaniquement inférieurs aux effets sur l'emploi car les emplois créés ne sont pas tous attribués à des personnes inscrites auparavant à Pôle emploi en catégorie A, avec notamment des effets d'appel sur la population active.

Au 4^e trimestre 2016, 85,3 % des actifs en emploi salarié ont un emploi à durée indéterminée (CDI du privé ou titulaires et contractuels en CDI de la fonction publique). Cette part diminue de 0,2 point par rapport à fin 2015, après avoir baissé de 0,9 point un an plus tôt (graphique 5). Ce repli est dû à la fois à la hausse de l'intérim (graphique 2) et à celle des contrats à durée déterminée.

Le sous-emploi diminue

Entre les 4^e trimestres 2015 et 2016, la part de l'emploi à temps partiel a peu varié. Fin 2016, 18,7 % des actifs occupés travaillent à temps partiel, soit 0,1 point de moins que fin 2015. La proportion d'actifs occupés travaillant à temps partiel est nettement plus élevée pour les femmes (30,0 % contre 8,1 % pour les hommes). Cependant, depuis 10 ans, la part de l'emploi à temps partiel est en forte hausse pour les hommes et en légère baisse

pour les femmes (respectivement +2,4 et -0,6 points entre fin 2006 et fin 2016). Pour une partie de ces personnes, le temps partiel est subi : elles souhaiteraient travailler davantage et sont disponibles pour le faire. C'est la composante principale du sous-emploi au sens du BIT (encadré 1).

Au 4^e trimestre 2016, 1 607 000 personnes sont en situation de sous-emploi (tableau 4), soit 6,2 % des personnes en emploi. La part du sous-emploi a diminué de 0,4 point entre les 4^e trimestres 2015 et 2016. Cette baisse résulte de celle des personnes à temps partiel subi (5,9 % fin 2016), la part du chômage technique ou partiel (7) demeurant stable sur un an (0,2 %). Les femmes sont plus fréquemment en situation de sous-emploi que les hommes (9,0 %, contre 3,5 %). Ce sont surtout elles qui sont concernées par la baisse du sous-emploi entre fin 2015 et fin 2016 (-0,6 point, contre -0,2 pour les hommes). De début 2008 à fin 2016, le sous-emploi s'est sensiblement accru pour les hommes (+1,4 point), alors qu'il est resté quasiment stable pour les femmes (+0,1 point).

Tableau 4
Part du sous-emploi dans l'emploi total

Données CVS en moyenne trimestrielle, part en % du nombre de personnes en emploi, volumes en milliers

	2008 T1	2009 T4	2015 T3	2015 T4	2016					Nombre au T4 (en milliers)
					T1	T2	T3	T4		
Temps partiel, souhait de travailler plus d'heures, disponible pour le faire et à la recherche d'un autre emploi (1).....	1,3	1,5	1,4	1,5	1,4	1,4	1,4	1,3	341	
Temps partiel, souhait de travailler plus d'heures, disponible pour le faire mais sans recherche d'un autre emploi (2)	4,0	4,3	5,0	4,8	4,8	4,8	4,7	4,6	1 206	
Temps plein, ou temps partiel (autre que les deux cas ci-dessus), en situation de chômage technique ou partiel (3) ...	0,1	0,8	0,3	0,2	0,2	0,5	0,2	0,2	59	
Total des personnes en situation de sous-emploi (1) + (2) + (3)	5,4	6,6	6,7	6,6	6,4	6,7	6,3	6,2	1 607	
Femmes en situation de sous-emploi.....	8,9	10,0	9,8	9,6	9,3	9,7	9,3	9,0	1 128	
Hommes en situation de sous-emploi.....	2,1	3,4	3,8	3,7	3,6	3,8	3,6	3,5	479	

Note : le 1^{er} trimestre 2008 et 4^e trimestre 2009 sont des points bas (2008-T1) ou hauts (2009-T4) du cycle conjoncturel de la part du sous-emploi dans l'emploi.

Concept : sous-emploi au sens du BIT.

Note : les chiffres concernant le chômage technique ou partiel issus de l'enquête Emploi peuvent différer de ceux obtenus à partir de données administratives.

Lecture : au 4^e trimestre 2016, 6,2 % des actifs occupés sont en situation de sous-emploi, 5,9 % en temps partiel subi et 0,2 % au chômage technique ou partiel.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2008-2016.

Taux de chômage : diminution de 0,2 point en fin d'année

Fin 2016, le taux de chômage s'établit à 10,0 % en France et à 9,7 % en métropole

Le taux de chômage au sens du BIT (encadré 1) s'établit à 10,0 % de la population active en France (hors Mayotte) au 4^e trimestre 2016 (tableau 5) et à 9,7 % en France métropolitaine, soit 2 789 000 personnes au chômage au sens du BIT (8). Dans les 2 cas, il est en baisse de 0,2 point sur un an (-51 000 chômeurs en France métropolitaine) et de 0,4 point depuis le point haut du 3^e trimestre 2015.

Le taux de chômage diminue pour les hommes

Entre les 4^e trimestres 2015 et 2016, le taux de chômage en France métropolitaine a diminué nettement pour les hommes (-0,6 point), alors qu'il a augmenté légèrement pour les femmes

Tableau 5
Taux de chômage au sens du BIT par sexe et âge

Données CVS en moyenne trimestrielle, taux en % et volumes en milliers

	2008 T1	2009 T4	2015 T3	2015 T4	2016					Nombre au T4 (en milliers)
					T1	T2	T3	T4		
France hors Mayotte.....	7,2	9,5	10,4	10,2	10,2	10,0	10,0	10,0	2 950	
France métropolitaine										
Ensemble	6,8	9,1	10,1	9,9	9,9	9,7	9,7	9,7	2 789	
Moins de 25 ans	17,0	23,2	24,0	23,9	24,4	23,9	24,9	23,3	627	
De 25 à 49 ans	6,2	8,2	9,5	9,2	9,3	9,0	8,7	9,1	1 605	
50 ou plus	4,0	5,8	7,0	6,7	6,5	6,5	7,0	6,6	557	
Hommes.....	6,6	9,3	10,7	10,4	10,3	10,0	9,7	9,8	1 473	
Moins de 25 ans	16,8	24,5	25,3	25,3	25,3	24,3	24,8	23,9	350	
De 25 à 49 ans	5,8	8,0	9,7	9,5	9,4	9,1	8,4	8,9	819	
50 ou plus	4,2	5,8	7,7	7,1	6,9	6,9	7,4	7,1	304	
Femmes.....	7,1	9,0	9,5	9,4	9,5	9,3	9,8	9,5	1 316	
Moins de 25 ans	17,2	21,6	22,5	22,1	23,2	23,4	25,0	22,5	277	
De 25 à 49 ans	6,7	8,4	9,2	9,0	9,1	8,8	9,1	9,3	786	
50 ou plus	3,8	5,8	6,2	6,3	6,1	6,1	6,7	6,1	253	

Note : les 1^{er} trimestre 2008, 4^e trimestre 2009 et 3^e trimestre 2015 sont des points bas (2008-T1) ou hauts (2009-T4 et 2015-T3) du cycle conjoncturel du taux de chômage.

Concepts : activité au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4^e trimestre 2016, 627 000 personnes âgées de moins de 25 ans sont au chômage au sens du BIT, soit un taux de chômage de 23,3 %.

Champ : actifs des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2008-2016.

(7) Selon les déclarations des individus à l'enquête Emploi.

(8) Au 1^{er} trimestre 2017, le taux de chômage a diminué de 0,4 point. Il s'établit à 9,3 % en France métropolitaine et 9,6 % sur l'ensemble du territoire hors Mayotte [7].

(+0,1 point). Fin 2016, 9,8 % des hommes actifs et 9,5 % des femmes actives sont au chômage au sens du BIT. Jusqu'en 2008, le taux de chômage des hommes était toujours sensiblement inférieur à celui des femmes, l'écart se réduisant toutefois tendanciellement (graphique 6) [8]. Les effets de la crise ont ensuite davantage touché les hommes, les pertes d'emploi étant concentrées dans l'industrie, la construction et l'intérim, secteurs majoritairement masculins. L'écart entre le taux de chômage des hommes et des femmes s'est alors réduit très rapidement et, entre le 3^e trimestre 2012 et le 2^e trimestre 2016, le taux de chômage des hommes a toujours été plus élevé que celui des femmes. Cependant, l'écart en faveur des femmes, qui avait atteint 1,2 point au 3^e trimestre 2015, s'est réduit à 0,3 point fin 2016, notamment à la suite l'accélération de l'emploi intérimaire et des moindres pertes d'emploi hors intérim dans la construction.

Le taux de chômage diminue plus fortement pour les jeunes

Le taux de chômage des 15-24 ans s'établit à 23,3 % de la population active fin 2016. Il baisse de 0,6 point sur un an, les jeunes bénéficiant notamment de l'accélération de l'emploi dans l'intérim. Après un pic à 25,4 % des actifs fin 2012, le taux de chômage des 15-24 ans avait diminué tout au long de l'année 2013 (-2,4 points), année où les jeunes ont notamment bénéficié de la mise en place des emplois d'avenir, dédiés aux jeunes sans qualification ou peu diplômés. Il a ensuite augmenté de 1,0 point en 2014, avant de demeurer quasi stable tout au long de l'année 2015 (graphique 7).

Le niveau du taux de chômage des jeunes, beaucoup plus élevé que celui de leurs aînés, traduit en partie la spécificité des moins de 25 ans sur le marché du travail. En effet, un grand nombre d'entre eux poursuivent des études sans travailler ni rechercher un emploi et sont de ce fait inactifs (donc non inclus dans le dénominateur du taux de chômage). Ainsi, parmi les actifs de 15-24 ans, les peu diplômés, qui sont les plus touchés par le chômage, sont surreprésentés car ils entrent plus tôt sur le marché du travail que les diplômés. Parmi l'ensemble des 15-24 ans, 8,6 % sont au chômage fin 2016 (part de chômage), soit une proportion très inférieure au taux de chômage des jeunes et proche de la part de chômeurs des 25-49 ans (8,0 % fin 2016).

Le taux de chômage des 25-49 ans et des 50 ans ou plus ont diminué de 0,1 point entre fin 2015 et fin 2016, s'établissant respectivement à 9,1 % et 6,6 % au 4^e trimestre 2016.

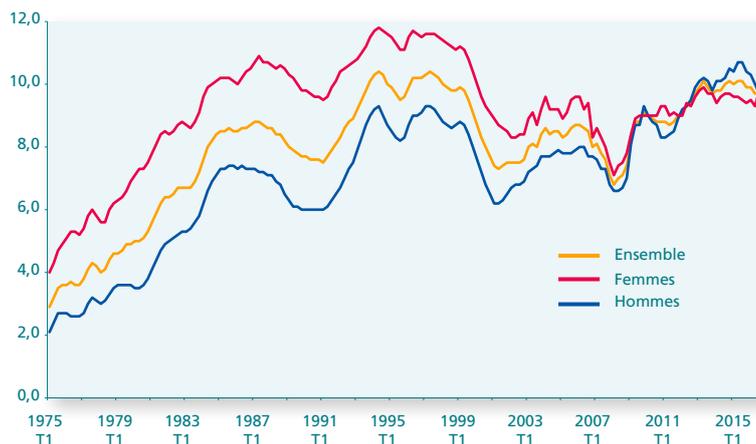
Le halo autour du chômage augmente

Au 4^e trimestre 2016, 1,5 million de personnes appartiennent au halo autour du chômage en France métropolitaine (encadré 1, graphique 8), soit 65 000 de plus que fin 2015. Sur la même période, le nombre de chômeurs BIT a diminué de 51 000.

Graphique 6

Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe

Données CVS en moyenne trimestrielle, en %



Concept : activité au sens du BIT.

Note : estimation à +/- 0,3 point près du taux de chômage, estimation à +/- 0,3 point près de l'évolution du taux de chômage d'un trimestre à l'autre.

Lecture : au 4^e trimestre 2016, 9,7 % des actifs sont au chômage au sens du BIT.

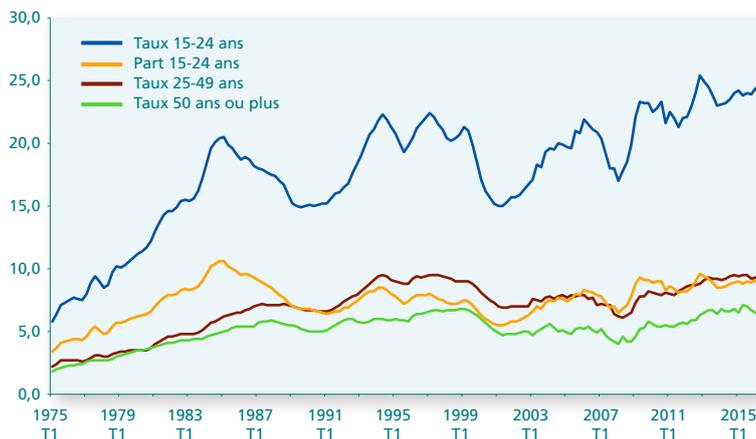
Champ : actifs des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2016.

Graphique 7

Taux de chômage au sens du BIT par tranche d'âge

Données CVS en moyenne trimestrielle, en %



Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4^e trimestre 2016, 23,3 % des actifs de moins de 25 ans sont au chômage au sens du BIT.

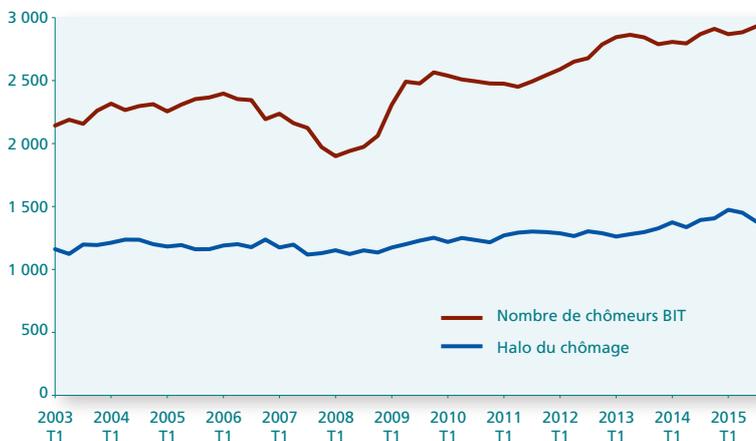
Champ : actifs des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2016.

Graphique 8

Le chômage et son halo

Données CVS en moyenne trimestrielle, en milliers



Concepts : chômage au sens du BIT, halo autour du chômage.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2016.

Tableau 6

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et dispensés de recherche d'emploi indemnisés

Données CVS-CJO en fin de trimestre, en milliers

	Déc. 2016	Glissements trimestriels (en fin de trimestre)				Variation déc. 16 / déc. 15	Évolution déc. 16 / déc. 15 (en %)
		T1	T2	T3	T4		
Ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E)	6 226	-8	17	61	-7	63	1,0
Demandeurs d'emploi tenus de faire des positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C)	5 464	-10	-14	33	-10	-1	0,0
N'ayant exercé aucune activité réduite (catégorie A)	3 467	-33	-20	-26	-27	-106	-3,0
En activité réduite courte (catégorie B)	718	5	0	12	-15	2	0,3
En activité réduite longue (catégorie C)	1 279	19	5	48	31	103	8,8
Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi	762	2	31	28	3	64	9,2
En stage, maladie, formation, ... (catégorie D)	340	0	27	26	13	66	24,1
En emploi (dont contrats aidés, catégorie E)	422	2	4	2	-10	-2	-0,5
Demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus	2 408	13	-45	-14	-11	-57	-2,3
Dispensés de recherche d'emploi (DRE) indemnisés	8	-3	-3	-1	-1	-8	-50,0

Champ : France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT (demandeurs d'emploi) ; Pôle emploi, FNA (DRE indemnisés) ; calcul des CVS-CJO Dares (demandeurs d'emploi et DRE indemnisés).

De début 2008 à fin 2016, le nombre de personnes appartenant au halo autour du chômage a fortement progressé (+328 000, soit +28 %), mais moins rapidement que le nombre de chômeurs (+890 000, soit +47 %) [9].

Le nombre d'inscrits en catégorie A recule pour la première fois depuis 2007

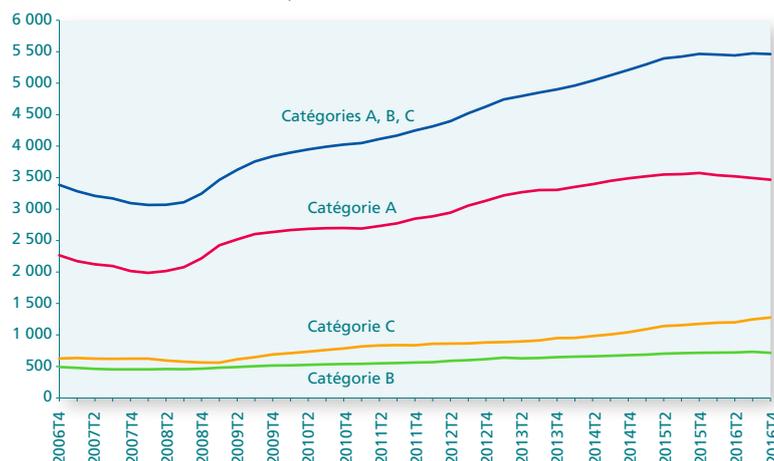
Le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité dans le mois (catégorie A, encadré 1) s'est établi à 3 467 000 fin 2016. Il a diminué de 106 000 en 2016 (-3,0 %), après +86 000 fin 2015, soit la première diminution depuis 2007. En 2016, et pour la 1^{ère} fois depuis 2012, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A a été plus favorable que celle du nombre de chômeurs au sens du BIT (annexe 2). Par sexe, la baisse du nombre d'inscrits en catégorie A a été plus prononcée pour les hommes (-3,7 %, soit 70 000) que pour les femmes (-2,1 %, soit 36 000). Fin 2016, on compte, parmi les demandeurs d'emploi en catégorie A, 147 000 hommes de plus que de femmes.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C se stabilise

Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en France métropolitaine et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) s'est stabilisé en 2016 (-1 000, soit 0,0 %, contre +254 000, soit +4,9 % en 2015) : il s'établit à 5 464 000 en fin d'année. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C avait ralenti dès le second semestre 2015 (+36 000 en moyenne par trimestre), après une hausse relativement

Graphique 9
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Données CVS-CJO en fin de trimestre, en milliers



Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT ; calcul des CVS-CJO Dares.

forte entre la fin du 1^{er} trimestre 2014 et du 2^e trimestre 2015 (+86 000 en moyenne par trimestre) (graphique 9).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en France métropolitaine, qu'ils soient ou non tenus de rechercher un emploi (catégories A à E, encadré 1), a continué de croître en 2016 : il a augmenté de 63 000 entre fin 2015 et fin 2016 (soit +1,0 %), après +292 000 (+5,0 %) en 2015. Fin 2016, 6 226 000 demandeurs d'emploi étaient, toutes catégories confondues, inscrits à Pôle emploi (tableau 6).

Des évolutions réglementaires ou de gestion peuvent impacter le nombre d'inscrits à Pôle emploi ou leur classement selon les catégories A à E. En 2016, la stabilisation de la catégorie A, B, C et la baisse de la catégorie A sont intervenus dans un contexte de mise en œuvre tout au long de

l'année du plan « 500 000 formations supplémentaires » (9) qui a contribué à augmenter les changements de catégories et notamment les bascules entre les catégories A, B, C (en particulier de la catégorie A) vers la catégorie D (10).

Parmi les demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C, le nombre de ceux qui sont inscrits depuis un an ou plus a diminué de 57 000 en 2016 (-2,3 %) pour atteindre 2 408 000. Ils représentent 44,1 % des catégories A, B, C, soit -1,0 point par rapport à fin 2015 (11).

Parmi les inscrits tenus de rechercher un emploi fin décembre 2016, 1 997 000 ont exercé une activité réduite dans le mois (catégories B et C). La pratique d'une activité réduite correspond souvent à des emplois courts ou à temps partiel, sous forme de CDD, de missions d'intérim ou de travail occasionnel [10]. Comme en 2015, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite a été soutenue en 2016 : +105 000 sur l'année (+5,5 %), contre +168 000 (+9,7 %) en 2015. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C contrebalance la baisse de la catégorie A (+105 000 contre -106 000 ; graphique 9). En 2016, le nombre de personnes exerçant une activité réduite longue (plus de 78 heures par mois, catégorie C) porte l'ensemble de cette hausse (+103 000, soit +8,8 %), tandis que le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite courte (de 78 heures ou moins par mois, catégorie B) s'est stabilisé (+2 000, soit +0,3 %).

En décembre 2016, 3,6 % des demandeurs d'emploi qui étaient en catégories A, B, C à la fin du mois précédent sont sortis des listes pour reprendre un emploi, ce qui marque une légère hausse par rapport à décembre 2015 (+0,3 point). Depuis juin 2014, le taux de sortie pour reprise d'emploi a peu varié, compris entre 3,3 et 3,7 %, alors qu'il était auparavant en baisse depuis la mi-2008 : fortement au début de la crise entre mars 2008 et mars 2009 (-2,0 points entre mars 2008 et mars 2009), puis plus modérément ensuite (-1,1 point entre mars 2009 et juin 2014) (graphique 10) [11].

Fin 2016, 762 000 demandeurs d'emploi ne sont pas tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (tableau 6) : ils sont soit en emploi, notamment en emploi aidé ou en création d'entreprise (422 000 personnes, catégorie E), soit sans emploi (340 000 personnes, catégorie D). Cette dernière catégorie comprend les demandeurs d'emploi en stage, en formation ou en maladie, ainsi que les personnes bénéficiant d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) après un licenciement économique [12]. Le plan « 500 000 formations » a eu un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D, qui s'est fortement accru à compter du 2^e trimestre (+66 000, soit +24 % sur l'année 2016).

Graphique 10

Taux de sortie des catégories A, B, C pour reprise d'emploi



Lecture : 3,6 % des inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C à la fin novembre 2016 sont sortis de ces catégories en décembre 2016 pour reprise d'emploi.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

L'activité : 196 000 actifs supplémentaires

La population active regroupe les personnes en emploi et les chômeurs. Elle est ici calculée, sur le champ France hors Mayotte, au sens de la comptabilité nationale, comme la somme de l'estimation d'emploi issue des sources administratives évaluée en moyenne trimestrielle, et du chômage au sens du BIT issu de l'enquête Emploi (encadré 1). Entre le 4^e trimestre 2015 et le 4^e trimestre 2016, le nombre de chômeurs au sens du BIT a baissé de 56 000 personnes et le nombre de personnes en emploi s'est accru de 252 000. La population active a donc augmenté de 196 000 personnes en 2016, soit sensiblement plus qu'au cours des trois années précédentes, particulièrement qu'en 2015 (+38 000) (tableau 7).

Les évolutions de la population active résultent de deux facteurs : la démographie et les comportements d'activité. L'effet de la démographie dépend du nombre de personnes en âge de travailler et de la structure par âge de la population. Les comportements d'activité varient notamment sous l'effet de la conjoncture, de phénomènes tendanciels comme la participation croissante des femmes au marché du travail ou de l'impact de certaines politiques publiques, notamment les réformes des retraites et les dispositifs de cessations anticipées d'activité à financement public.

(9) Au 4^e trimestre 2016, 166 000 personnes en recherche d'emploi sont entrées dans des formations commandées par Pôle emploi, trois fois plus qu'à la même période de l'année précédente, et 109 000 sont entrées en formation commandées par les régions, en hausse de 27 %.

(10) Le plan « 500 000 formations » a pu aussi avoir un « effet d'appel », ce plan incitant des personnes à s'inscrire à Pôle emploi en catégorie A dans l'espoir de bénéficier ultérieurement d'une formation.

Tableau 7

Évolution de la population active, de l'emploi et du chômage

Variation annuelle des moyennes trimestrielles CVS au 4^e trimestre et niveau au T4 2016, en milliers

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Niveau au T4 2016
Population active	48	237	69	225	309	139	152	38	196	30 570
Emploi	-53	-280	156	165	58	129	46	114	252	27 620
Rappel : emploi en fin de période	-147	-207	176	151	32	187	10	131	255	27 653
Chômage.....	101	517	-87	60	252	9	106	-76	-56	2 950

Concepts : population active au sens de la comptabilité nationale, moyenne trimestrielle des estimations d'emploi total issues des sources administratives (demi-somme de la fin du trimestre précédent et de la fin du trimestre considéré) et moyenne trimestrielle du chômage BIT (encadré 1).

Lecture : du 4^e trimestre 2015 au 4^e trimestre 2016, la population active a augmenté de 196 000 personnes (+252 000 emplois, -56 000 chômeurs). Au 4^e trimestre 2016, 30 570 000 personnes étaient actives.

Champ : France hors Mayotte, emploi au lieu de travail (emploi), ménages (chômeurs).

Sources : Insee, estimations d'emploi total et enquêtes Emploi 2007-2016.

La hausse de l'activité des 50-64 ans est plus prononcée qu'en 2015

Au 4^e trimestre 2016, le taux d'activité au sens du BIT (encadré 1) des 15-64 ans s'élève à 71,7 % en France métropolitaine : un peu plus des deux tiers des femmes et des trois quarts des hommes de 15-64 ans sont actifs. Le taux d'activité des 15-64 ans a été stable depuis le 3^e trimestre 2015, autant chez les femmes que chez les hommes.

82,9 % des femmes âgées de 25 à 49 ans sont actives. Après le pic historique de fin 2013, le taux d'activité des femmes d'âge intermédiaire a diminué en 2016 pour la troisième année consécutive (-0,7 point par rapport à fin 2015 et -1,4 point depuis fin 2013). Le taux d'activité des hommes de 25-49 ans (93,3 % au 4^e trimestre 2016) a progressé de 0,3 point. Il est cependant en baisse de 0,2 point depuis fin 2013 (graphique 11).

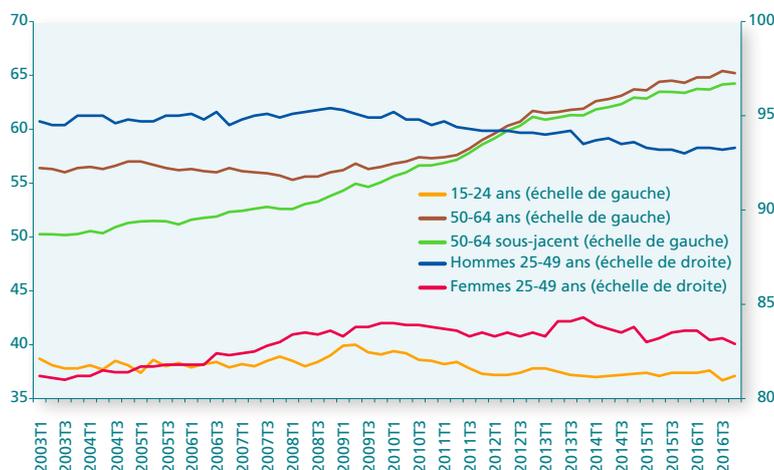
Le taux d'activité des 50-64 ans est de 65,2 % fin 2016 (62,5 % pour les femmes et 68,3 % pour les hommes), en progression de 0,9 point sur l'année, après +0,6 point en 2015 et +1,8 point en 2014. Depuis 2004, le taux d'activité « sous-jacent » des seniors, c'est-à-dire corrigé des effets de structure démographique (encadré 1), est en hausse continue (12) (+1,1 point par an en moyenne) et, depuis 2011, son évolution est proche de celle du taux d'activité. Cette hausse est notamment liée aux réformes des retraites de 1993, 2003 et 2010 (allongement de la durée de cotisation nécessaire à l'obtention du taux plein, assouplissement du cumul emploi-retraite, instauration d'une surcote, recul progressif de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite de 60 à 62 ans entre mi-2011 et début 2017 (13)) et à l'évolution des mesures de cessation anticipée d'activité à financement public.

Fin 2016, 3,8 % des 55-64 ans bénéficient d'une telle mesure, soit 0,3 point de plus que fin 2015 et 1 point de plus que fin 2014 (graphique 12). Cette proportion avait fortement baissé chaque année entre fin 2008 et fin 2011. L'élargissement des conditions de départ à la retraite pour carrière longue en juillet 2012 a conduit à un rebond des départs anticipés à la retraite, ce qui a contribué

Graphique 11

Taux d'activité par sexe et tranche d'âge

Données CVS en moyenne trimestrielle, en %



Concepts : activité au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête.

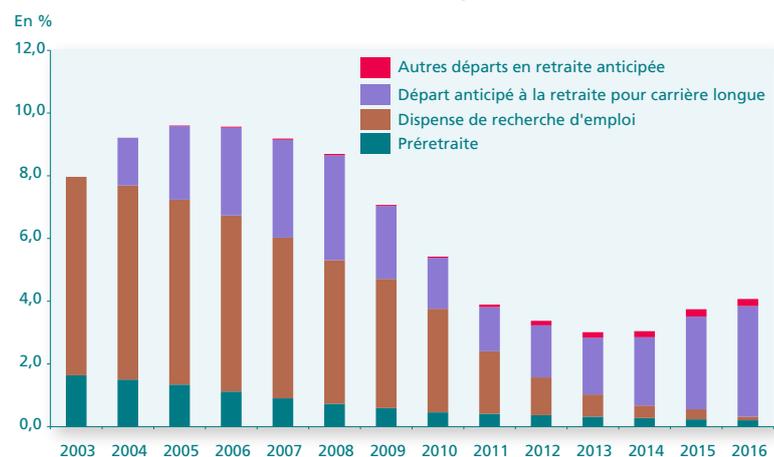
Lecture : au 4^e trimestre 2016, le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans est de 82,9 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2016.

Graphique 12

Poids des mesures de retrait d'activité à financements publics entre 55 et 64 ans



Lecture : fin 2016, 3,8 % des individus de 55 à 64 ans bénéficient d'un départ anticipé à la retraite dont 3,5 % pour carrière longue, 0,1 % bénéficient d'une dispense de recherche d'emploi et 0,2 % d'une prêretraite.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Pôle emploi, DSS et Cnam (prêretraites publiques) ; Pôle emploi (DRE) ; estimation Dares, données Cnav (DAR) ; Insee (population totale).

(11) Cette baisse s'explique là aussi en partie par le plan « 500 000 formations supplémentaires », car un basculement de la catégorie A, B, C vers la catégorie D, même temporaire, remet à zéro le compteur d'ancienneté.

(12) De début 2003 à fin 2010, le taux d'activité sous-jacent des seniors était en hausse mais le taux d'activité avait peu varié en raison de l'impact de la démographie. Durant cette période, les premières générations du « baby-boom » sont arrivées dans la seconde partie de la tranche d'âge des 50-64 ans, celle où les taux d'activité sont les plus faibles, ce qui a joué à la baisse sur le taux d'activité sans que cela ne soit lié à un changement de comportement.

à ralentir la progression du taux d'activité des seniors (+0,9 point par an pour les 50-64 ans de fin 2012 à fin 2016 contre +2,7 points de mi-2011 à fin 2012) [13].

Après une quasi-stabilité en 2015 (+0,1 point), le taux d'activité des jeunes de 15-24 ans a reculé de 0,3 point en 2016, s'établissant à 37,1 % au 4^e trimestre. Entre mi-2009 et fin 2013, le taux d'activité des jeunes avait baissé de près de 3 points, notamment sous l'effet de l'allongement des études de la rentrée scolaire 2008-2009 à celle de 2011-2012 (14). Depuis, le taux d'activité des 15-24 ans semble se stabiliser.

La population active des seniors s'accroît de 212 000 personnes, principalement en raison de leur présence accrue sur le marché du travail

La démographie contribue négativement à l'évolution de la population active des 15-64 ans. Fin 2016, si les taux d'activité par âge détaillé étaient restés les mêmes que fin 2015, la population active des 15-64 ans se serait réduite de 41 000 personnes en France (tableau 8). Cela s'observe depuis 2008 [1], dans une période où les premières générations nombreuses des « baby-boomers » (générations des années 1946-1973) arrivent à l'âge de la retraite, alors que des générations moins nombreuses, nées à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, entrent sur le marché du travail.

La contribution des taux d'activité à l'évolution de la population active des 15-64 ans a été positive en 2016, comme chaque année depuis 2008 [1]. À population inchangée à chaque âge, la population active des 15-64 ans aurait augmenté de 213 000 personnes en 2016 sous l'effet de la hausse des taux d'activité (tableau 8). Cette contribution positive s'explique en premier lieu par les comportements d'activité des 50-64 ans (+153 000) et, dans une moindre mesure, des 25-49 ans (+46 000). La contribution des 15-24 ans est aussi positive mais plus faible (+14 000).

(13) À partir de janvier 2017, l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite est de 62 ans. Les personnes nées à partir de janvier 1955 peuvent donc prendre leur retraite en janvier 2017, alors que celles nées au cours du 4^e trimestre 1954 ont pu partir au cours des 2^e et 3^e trimestres 2016.

(14) De la rentrée scolaire 2008-2009 à la rentrée scolaire 2011-2012, l'espérance de scolarisation (études scolaires et universitaires y compris apprentissage) des 15-29 ans a augmenté de 1,7 mois (Métropole + DOM hors Mayotte).

Tableau 8
Contribution de la démographie et des taux d'activité à la variation de la population active des 15-64 ans

Variation annuelle des moyennes trimestrielles CVS au 4^e trimestre, en milliers

	Population active		Contribution de la démographie		Contribution des taux d'activité	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
15-64 ans.....	2	172	-70	-41	72	213
Dont : 15-24 ans.....	20	-4	-37	-18	57	14
25-49 ans.....	-148	-12	-98	-57	-50	46
50-64 ans.....	130	188	65	34	65	153

Concepts : population active au sens de la comptabilité nationale (encadré 1) ; âge atteint à la date de l'enquête.

Méthode : la population active étant à chaque âge le produit de la population de cet âge par son taux d'activité, son évolution entre deux dates peut s'écrire comme la somme de deux termes, le premier étant le produit de la variation de la population de cet âge par son taux d'activité de la première date (effet de la démographie), et le second le produit de la variation du taux d'activité à cet âge par la population de la seconde date (effet du taux d'activité) ; pour une classe d'âge les contributions de la démographie et des taux d'activité sont la somme des contributions respectives à chaque âge ; le nombre de personnes en emploi à chaque âge est estimé en appliquant la structure par âge observée par l'enquête Emploi (âge atteint à la date de l'enquête) à l'estimation d'emploi total.

Lecture : en 2016, l'évolution des taux d'activité des 50-64 ans a contribué pour +153 000 à la variation de la population active des 15-64 ans (à population inchangée, fixée au niveau de fin 2016).

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi total et enquêtes Emploi 2014-2016.

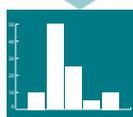
Avec une progression du taux d'activité sous-jacent de 0,9 point en 2016, soit plus du double qu'en 2015 (+0,4 point), la contribution des taux d'activité à la hausse du nombre d'actifs de 50 ans ou plus a plus que doublé en 2016 (+153 000 contre +65 000 en 2015). De 2009 à 2014, à l'exception de 2013, cette contribution était cependant plus importante qu'en 2016 [1].

Le taux d'activité « sous-jacent » des 65-69 ans a gagné 0,2 point en 2016 (6,5 % au 4^e trimestre). Les seniors âgés de 65 ans et plus en activité sont eux aussi de plus en plus nombreux (+24 000 en 2016).

Pour les jeunes, le taux d'activité a baissé sensiblement en 2016 (-0,3 point) mais cette évolution provient d'un effet de structure démographique avec l'arrivée de générations plus nombreuses à l'âge de 15 ans, à partir de 2015.

**Sophie De Waroquier de Puel Parlan (Insee),
Jorick Guillaneuf (Insee), Claude Minni (coordination, Dares),
Simon Rebière (Dares), Marie Rey (Dares),
Benoît Roumier (Dares).**

Données des graphiques
et tableaux
accessibles au format excel



DARES ANALYSES

est édité par le ministère du travail

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**
Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**
Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**
Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : ministère du travail.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

Encadré 1 – Sources statistiques, méthodes d'élaboration et définition des indicateurs

L'Insee publie des données sur l'emploi à partir de deux sources : les **estimations d'emploi** d'une part et l'**enquête Emploi** d'autre part. Les estimations d'emploi constituent la source de référence en matière de suivi de l'emploi. L'enquête Emploi permet de caractériser les personnes en emploi, ainsi que les emplois occupés, et de calculer les taux d'emploi selon les caractéristiques individuelles.

Les estimations d'emploi sont issues d'une synthèse de plusieurs sources statistiques d'origine administrative [14]. Ces sources s'appuient sur les déclarations sociales réalisées par les employeurs. Elles permettent de mesurer l'emploi au lieu de travail au sens du BIT dit « répertorié » : tout emploi déclaré dans les données administratives est comptabilisé.

Les **estimations d'emploi définitives de fin d'année** sont issues des Déclarations annuelles de données sociales (base « DADS grand format ») pour les salariés (secteur privé, entreprises publiques, fonction publique et salariés des particuliers employeurs) et de la base « Non-salariés » construite à partir des données de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) et de la Mutualité sociale agricole (MSA). Dans les estimations d'emploi, les multi-actifs, c'est-à-dire les personnes qui occupent plusieurs emplois à une même date (soit parce qu'ils sont salariés et ont plusieurs employeurs, soit parce qu'ils sont à la fois non-salariés et salariés), ne sont comptés qu'une seule fois, au titre de leur emploi principal, qui correspond à celui qui leur procure la plus forte rémunération sur l'année.

Les **estimations trimestrielles d'emploi** sont élaborées sur le champ des salariés. Elles mobilisent les données issues des déclarations sociales centralisées par l'Acos et la MSA, des fichiers de paye de la fonction publique d'État, des déclarations d'emploi des particuliers employeurs, des déclarations mensuelles des entreprises de travail intérimaire. Sur la période non couverte par les estimations annuelles définitives, les estimations trimestrielles d'emploi sont établies sous l'hypothèse que les comportements de multi-activité sont stables par rapport à ceux observés sur le passé récent.

Le **suivi du chômage et de son halo**, des **taux d'activité** et **d'emploi**, du **sous-emploi** se fonde sur l'enquête Emploi. Seule source statistique permettant de mesurer le chômage au sens du BIT, l'enquête Emploi est effectuée par l'Insee tout au long de l'année depuis 2003 (auparavant l'enquête était annuelle) auprès des ménages vivant en logement ordinaire : les personnes vivant en collectivité (foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons, maisons de retraite) ne sont pas interrogées. Environ 100 000 personnes de 15 ans ou plus répondent chaque trimestre en France métropolitaine. Les résultats sont publiés en moyenne sur le trimestre et comportent comme toutes les enquêtes par sondage une marge d'erreur (+/- 0,3 point pour le taux de chômage, en niveau comme en évolution trimestrielle).

Les données de cette publication sur le nombre de personnes en emploi portent sur l'ensemble du territoire à l'exception de Mayotte, tandis que celles portant sur les taux d'emploi, le chômage et les inscrits à Pôle emploi ne concernent quasi exclusivement que la France métropolitaine.

La population active occupée (en emploi) comprend les personnes ayant exercé une activité rémunérée, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, ainsi que celles pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes (congé maladie de moins d'un an, congés payés, congé de maternité/paternité, formation rémunérée par l'employeur, chômage technique ou partiel, etc.). Parmi les personnes qui ne sont pas en emploi, sont considérées comme chômeurs au sens du BIT les personnes disponibles pour prendre un emploi dans les 15 jours et qui, soit ont fait des démarches de recherche d'emploi dans le mois précédent, soit ont déjà trouvé un emploi commençant dans les trois mois suivants. Enfin, les inactifs sont les personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage.

Le **taux d'activité** (respectivement taux d'emploi, part de chômage) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le **taux de chômage** rapporte quant à lui le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée.

Enfin, on définit deux catégories intermédiaires. Le **halo autour du chômage** est composé de personnes inactives au sens du BIT qui soit recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, soit souhaitent travailler mais ne recherchent pas d'emploi, qu'elles soient disponibles ou non. Le **sous-emploi au sens du BIT** recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel).

Le **taux d'activité « sous-jacent »** d'une classe d'âge, moyenne des taux d'activité par âge détaillé, est le taux d'activité qu'aurait connu la classe d'âge si la taille de chaque génération qui la compose était identique. C'est un indicateur pertinent pour commenter les évolutions dès que les générations considérées sont de tailles différentes et que les taux d'activité par âge au sein de la classe d'âge varient sensiblement. C'est le cas pour les 50-64 ans entre 1996 et 2010, avec le vieillissement des premières générations du baby-boom.

Les niveaux d'emploi, estimés à partir des estimations d'emploi ou à partir de l'enquête Emploi, diffèrent pour des raisons notamment de champ (ménages ordinaires uniquement pour l'enquête Emploi, emploi au lieu de travail pour les estimations d'emploi et au lieu de résidence pour l'enquête Emploi), de mise en œuvre opérationnelle des concepts (emploi rémunéré dans les sources administratives incluant certaines situations d'absences longues au travail, non retenues dans l'enquête), de sous-déclaration potentielle de certains types d'emploi de courte durée dans l'enquête Emploi, notamment en cas de réponse par une tierce personne.

La **population active** « au sens de la comptabilité nationale » est définie comme la somme de l'emploi résultant des estimations d'emploi et du chômage au sens du BIT. Elle est appréhendée en moyenne trimestrielle, moyenne estimée pour l'emploi comme la demi-somme de la fin du trimestre considéré et du précédent.

Les **demandeurs d'emploi sont les personnes inscrites à Pôle emploi** [15]. Ils sont répartis en différentes catégories selon leur situation. Les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi sont en catégorie A s'ils ne travaillent pas au cours du mois, B s'ils travaillent 78 heures ou moins ou C s'ils travaillent plus de 78 heures. Les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi sont en catégorie D s'ils ne sont pas en emploi (stage, formation, maladie...) ou E s'ils sont en emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés). Jusque fin 2012, des personnes pouvaient être dispensées de recherche d'emploi ; elles continuaient alors à percevoir leur allocation sans être inscrites sur les listes de Pôle emploi.

Les statistiques relatives aux demandeurs d'emploi sont issues de la statistique mensuelle du marché du travail (STMT), produite mensuellement par la Dares et Pôle emploi à partir des fichiers opérationnels de Pôle emploi. Les motifs de sortie, imparfaitement connus à partir de cette source, peuvent être mesurés à partir de l'enquête Sortants réalisée chaque trimestre par la Dares et Pôle emploi. Les données concernant les inscrits à Pôle emploi portent dans cette publication sur le champ de la France métropolitaine.

Encadré 2 - Chômeurs au sens du BIT et demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi

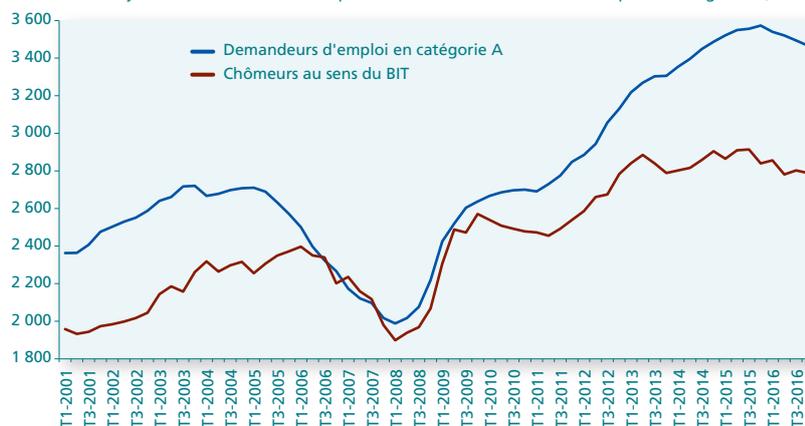
Le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) et l'inscription à Pôle emploi sont deux concepts différents. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence (sauf si elle est temporairement absente de son emploi), est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee qui interroge un échantillon représentatif de la population (encadré 1). L'inscription sur les listes de Pôle emploi résulte d'une démarche administrative. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi est connu par la statistique mensuelle du marché du travail (STMT), source exhaustive issue des fichiers de gestion des listes et produite par Pôle emploi et la Dares (1). La catégorie A correspond aux demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi au cours du mois (encadré 1).

L'inscription à Pôle emploi en catégorie A et le chômage au sens du BIT sont deux concepts a priori proches mais qui ne se recouvrent pas totalement. Par exemple, une personne en emploi n'est ni en catégorie A, ni au chômage au sens du BIT. De même, une personne en formation non disponible pour travailler n'est ni inscrite en catégorie A, ni chômeuse au sens du BIT. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, lorsque le nombre de personnes en emploi ou en formation croît, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et celui des chômeurs au sens du BIT ont tendance à baisser. **Cependant, ces deux concepts ne se recouvrent pas parfaitement.** Ainsi, un demandeur d'emploi en catégorie A peut ne pas être chômeur au sens du BIT ; c'est par exemple le cas s'il n'a pas effectué des actes de recherche d'emploi autres que le seul renouvellement de son inscription, le fait d'être inscrit à Pôle emploi n'étant pas considéré en soi comme une démarche active de recherche d'emploi au regard des critères du BIT. Inversement, un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi en catégorie A. C'est le cas notamment d'un chômeur suivi par une mission locale sans être inscrit à Pôle emploi ou d'un chômeur inscrit dans une autre catégorie (par exemple en catégorie D s'il est en contrat de sécurisation professionnelle, ou encore en catégorie B ou C s'il a travaillé dans le mois en dehors de la semaine de référence). **Pour ces raisons, certains événements peuvent affecter le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A sans affecter autant celui des chômeurs au sens du BIT, ou inversement.** En particulier, les réformes ou changements de règles dans le suivi, l'accompagnement ou l'indemnisation des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi peuvent avoir un impact sur le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A sans en avoir sur le nombre de chômeurs au sens du BIT.

Au-delà des différences de concepts, des facteurs statistiques sont susceptibles d'expliquer des divergences entre le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et celui de chômeurs au sens du BIT. Le nombre de demandeurs d'emploi est calculé à partir de données administratives exhaustives, tandis que le nombre de chômeurs au sens du BIT est estimé à partir de données d'enquête et comporte donc une marge d'incertitude liée au fait que seul un échantillon de la population est interrogé. Les modalités de correction des variations saisonnières diffèrent également entre les deux indicateurs (les données sur les demandeurs d'emploi étant notamment également corrigées des effets des jours ouvrables). Ces facteurs ne sont cependant pas de nature à expliquer des écarts persistants ou de grande ampleur entre les deux séries.

Graphique A Demandeurs d'emploi en catégorie A et chômeurs au sens du BIT

Données en moyenne trimestrielle CVS pour le nombre de chômeurs au sens du BIT ; données en moyenne trimestrielle CVS-CJO pour le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A ; en milliers



Champ : ensemble de la population (demandeurs d'emploi) et population des ménages (chômeurs au sens du BIT) ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT ; Insee, enquêtes Emploi.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et celui des chômeurs au sens du BIT ont souvent évolué parallèlement (graphique A). Entre 2005 et 2015, on distingue cependant trois périodes pendant lesquelles l'ampleur ou le sens des évolutions ont été différents :

- Entre le 1^{er} trimestre 2005 et le 3^e trimestre 2006, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a baissé de 386 000 tandis que le nombre de chômeurs au sens du BIT augmentait de 84 000. Cette divergence peut être reliée à des modifications introduites dans le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi à partir de la mi-2005 ([16], [17] et [18]).
- Entre le 4^e trimestre 2009 et le 2^e trimestre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a augmenté de 93 000 alors que le nombre de chômeurs au sens du BIT a diminué de 116 000. Cette divergence peut s'expliquer notamment par la fermeture de la dispense de recherche d'emploi (2), la mise en place du Revenu de solidarité active (RSA) (3) et la convention d'assurance chômage d'avril 2009 (4).

(1) Les champs respectifs de l'enquête Emploi et des inscrits à Pôle emploi ne sont pas tout à fait les mêmes : l'enquête Emploi ne couvre que la population des ménages et ne prend donc pas en compte les personnes vivant en collectivité (cités universitaires, foyers de travailleurs...).

(2) Cette fermeture, combinée au relèvement de l'âge légal de départ en retraite prévu par la réforme des retraites de 2010, a contribué à rehausser le nombre de seniors en catégorie A, sans que cet effet se répercute entièrement sur les chômeurs au sens du BIT.

(3) Le RSA prévoit d'orienter certains bénéficiaires vers un parcours d'accompagnement vers l'emploi assuré par Pôle emploi, ce qui a pu entraîner une augmentation des inscriptions à Pôle emploi.

(4) Avec cette convention, les personnes justifiant d'une durée d'affiliation comprise entre 4 et 6 mois se sont vu ouvrir des droits à indemnisation. Certaines d'entre elles ont pu s'inscrire sur les listes alors qu'elles ne l'auraient pas fait avant.

(suite page suivante)

(suite de l'encadré 2)

- Entre les 4^e trimestres 2012 et 2015, le nombre d'inscrits en catégorie A a augmenté de manière beaucoup plus marquée que le nombre de chômeurs au sens du BIT (respectivement +442 000 et +56 000). Pour la seule année 2015, les effectifs de demandeurs d'emploi en catégorie A ont continué d'augmenter sensiblement (5) (+86 000) alors que le nombre de chômeurs au sens du BIT baissait de 65 000. Selon l'enquête Emploi, l'accroissement de l'écart entre le chômage BIT et les inscrits en catégorie A serait dû pour les deux tiers à une hausse des inscrits en catégorie A appartenant au halo autour du chômage, plus précisément ceux souhaitant travailler mais ne recherchant pas activement un emploi, et pour un tiers à une hausse des inscrits en catégorie A inactifs hors halo, c'est-à-dire ne souhaitant pas travailler. Contrairement aux périodes de divergence passées, la période fin 2012 – fin 2015 ne peut être mise en regard de façon évidente avec des évolutions dans les modalités de suivi des demandeurs d'emploi. Pour les seniors, l'effet des réformes des retraites et l'extinction progressive de la dispense de recherche d'emploi se combinent probablement et contribuent à une hausse des DEFM seniors, qui, notamment en cas de découragement dans la recherche d'emploi, ne se retrouvent pas tous chômeurs BIT [20].

En 2016, les évolutions respectives du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (-106 000, soit -3,0 % du 4^e trimestre 2015 au 4^e trimestre 2016) et du nombre de chômeurs au sens du BIT (-51 000) sont redevenues plus proches. L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a même été plus favorable que celle du chômage BIT, contrairement à la période 2013-2015. Le plan « 500 000 formations » lancé début 2016 pourrait avoir eu des effets différenciés sur les évolutions respectives DEFM A – chômage BIT car une personne passant de catégorie A en catégorie D peut rester chômeur au sens du BIT si elle recherche toujours activement un emploi et si elle est prête à arrêter sa formation pour l'occuper, alors, qu'à l'inverse, le potentiel « effet d'appel » pourrait avoir eu tendance à accroître le nombre d'inscrits en catégorie A sans impact sur le chômage BIT.

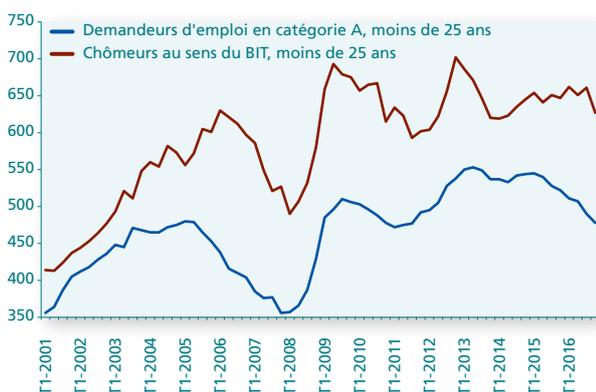
Pour les moins de 25 ans comme pour les 25-49 ans (graphiques B et C), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a diminué en 2016 (respectivement -44 000 et -80 000), à l'instar de celui des chômeurs au sens du BIT, mais dans des proportions moindres (respectivement -20 000 et -38 000). À l'inverse, pour les 50 ans ou plus (graphique D), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a augmenté (+19 000) légèrement plus que le nombre de chômeurs au sens du BIT (+7 000). Cependant, sur l'ensemble de la période allant du 4^e trimestre 2012 au 4^e trimestre 2016, l'évolution du nombre de chômeurs au sens du BIT a été, pour chacune des trois tranches d'âge, plus favorable que celle des demandeurs d'emploi en catégorie A, surtout pour les 25-49 ans et les 50 ans ou plus, où l'écart est important.

Graphiques B, C et D

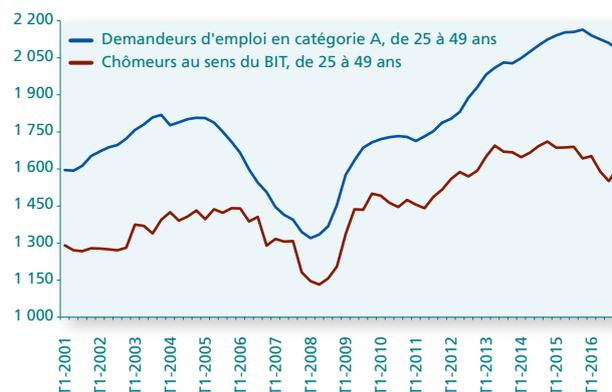
Demandeurs d'emploi en catégorie A et chômeurs au sens du BIT, selon l'âge

Données en moyennes trimestrielles CVS pour le nombre de chômeurs au sens du BIT ; données en moyennes trimestrielles CVS-CJO pour le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A ; données en milliers.

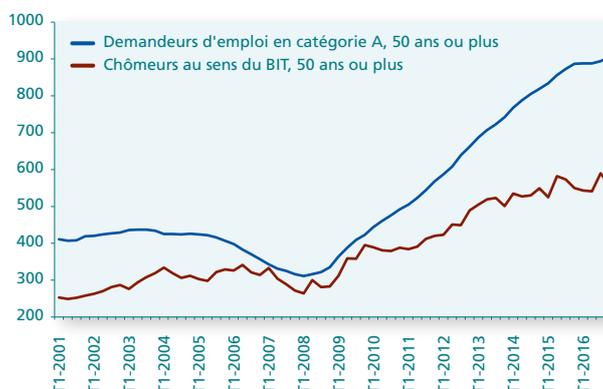
B : Moins de 25 ans



C : 25 à 49 ans



D : 50 ans ou plus



Champ : ensemble de la population (demandeurs d'emploi) et population des ménages (chômeurs au sens du BIT) ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT ; Insee, enquêtes Emploi.

(5) Les nouveaux traitements mis en place par Pôle emploi à partir de juin 2015 pour mieux classer certains demandeurs d'emploi dans la catégorie correspondant à leur situation ont eu un léger impact à la baisse sur le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A [19]. La hausse en 2015 aurait donc été encore légèrement supérieure en l'absence de ces traitements.

- [1] Dares (2016), « Emploi, chômage, population active : rebond de l'emploi salarié en 2015 », *Dares Analyses* n° 035, juillet.
- [2] Insee (2017), « Fiches emploi et chômage », *Note de conjoncture*, juin.
- [3] Lebrault G. (2017), « L'emploi intérimaire en forte hausse au 4^e trimestre 2016 », *Dares Indicateurs* n° 027, avril.
- [4] Insee (2010), « Comment expliquer les évolutions de l'emploi depuis le début de la crise ? », *Dossier de la Note de conjoncture*, décembre.
- [5] Rey M. (2016), « Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir en 2015 : des recrutements en hausse mais moins ciblés », *Dares Résultats* n° 047, septembre.
- [6] Dares (1996), « 40 ans de politique de l'emploi », *La Documentation française*.
- [7] Insee (2017), « Résultats de l'enquête Emploi au premier trimestre 2017 », *Informations rapides* n° 131, mai.
- [8] Minni C. (2015), « Femmes et hommes sur le marché du travail : les disparités se réduisent mais les emplois occupés restent très différents », *Dares Analyses* n° 017, mars.
- [9] Bessone A.-J., Cabannes P.-Y., Marrakchi A. (2016), « Halo autour du chômage : une population hétérogène et une situation transitoire », *Insee Références*, Emploi, chômage, revenus du travail, juillet.
- [10] Ourliac B., Rochut J. (2013), « Quand les demandeurs d'emploi travaillent. Avec la crise, le nombre de demandeurs d'emploi en activité atteint son plus haut niveau », *Dares Analyses* n° 002, janvier.
- [11] Bagein G. (2017), « Les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en décembre 2016 », *Dares Indicateurs* n° 043, juin.
- [12] Séries statistiques des dispositifs publics d'accompagnement des restructurations, Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/les-dispositifs-publics-d-accompagnement-des-restructurations-les-series>
- [13] Minni C. (2016), « Emploi et chômage des 55-64 ans en 2015 : hausse du taux d'emploi et baisse du taux de chômage », *Dares Analyses* n° 073, décembre.
- [14] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2863671#documentation>
- [15] Une documentation méthodologique complète est disponible sur le site de la Dares : http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/documentation_stmt_methodo.pdf
- [16] Debauche E., Deroyon T., Mikol F., Valdelièvre H. (2007), « Analyse de l'évolution des statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE de la mi-2005 à la fin 2006 », *Document d'études* n° 128, Dares, août.
- [17] Debauche E., Deroyon T., Mikol F. (2008), « Retour sur l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en 2005 et 2006 », *Document d'études* n° 142, Dares, décembre.
- [18] Fontaine M., Le Barbanchon T. (2012), « Évaluation du suivi mensuel personnalisé mis en place par l'ANPE en 2006 », *Document d'études* n° 175, Dares, décembre.
- [19] Dares, Pôle emploi (2015), « Incidents et changements de procédure ayant eu un impact sur les statistiques mensuelles de demandeurs d'emploi » : http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/incidents_chgts_procedure.pdf
- [20] Insee (2016), « Comparaison sur la période récente entre l'évolution du chômage au sens du BIT et celle du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi », *Note de conjoncture* de juin.